

Calendrier général

Les dates sont données à titre indicatif pour de la formation en présentiel et sont susceptibles d'être modifiées. Toutefois, compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'organisme de formation peut être amené à dispenser certains modules en distanciel.

MARPA et résidences autonomie dans l'environnement gérontologique	Session 1 14 heures	05-06/10/2021	Région parisienne
Connaissance de la personne âgée	Session 2 21 heures	16-17-18/11/2021	Région parisienne
La résidence autonomie au cœur d'une réglementation complexe	Session 3 35 heures	06-07-08-09-10/12/2021	Région parisienne
Accompagner et stimuler la personne âgée	Session 4 21 heures	11-12-13/01/2022	Région parisienne
Le droit du travail et la gestion des ressources humaines dans les MARPA et les résidences autonomie	Session 5 28 heures	01-02-03-04/02/2022	Région parisienne
Le stage pratique dans une résidence autonomie : le métier du responsable au quotidien dans le fonctionnement des résidences autonomie	Stage 35 heures	Entre février et avril	En dehors de la résidences autonomie du responsable en stage
Les résidences autonomie, communication et coordination locale	Session 6 14 heures	05-06/04/2022	Région parisienne
Gestion budgétaire et comptable d'une résidence autonomie	Session 7 28 heures	17-18-19-20/05/2022	Région parisienne
Communication, travail d'équipe et management	Session 8 21 heures	14-15-16/06/2022	Région parisienne
Soutenance des projets et présentation des écrits	Session 9 14 heures	Septembre 2022	Région parisienne
Travaux en intersession (en moyenne 4 heures par session)	Travail intersession 32 heures	Dates à fixer avec les stagiaires pour le suivi individuel	
Total		263 heures	